

200.	Décision du 12 juin 1896 allouant à M <sup>lle</sup> Vernaudeau, Anaïs, institutrice à Mahina, l'indemnité de logement de 600 fr. par an.	156
201.	Arrêté du 18 juin 1896 ouvrant au Directeur de l'Intérieur, au titre du budget local, exercice 1895, des crédits supplémentaires s'élevant à la somme de 12,000 fr. 63.	156
202.	Décision du 19 juin 1896 portant fixation des audiences de vacations des tribunaux de Papeete.	158
203.	Décision du 20 juin 1896 portant répartition d'une somme de 784 fr. à titre de prix annuels entre les écoles de Tahiti et Moorea.	158
204.	Décision du 23 juin 1896 déléguant à M. le Directeur de l'Intérieur le soin de présider à l'ouverture de la session extraordinaire du Conseil général.	159
205.	Arrêté du 23 juin 1896 réglant à nouveau les tarifs de la cale de halage.	160
206.	Arrêté du 23 juin 1896 approuvant le compte administratif de la commune de Papeete, pour l'exercice 1895.	161
207.	Arrêté du 23 juin 1896 donnant quitus à M. Lagrosillière, trésorier-payeur f. f. de receveur municipal, pour sa gestion des années 1895-1896.	162
208.	Arrêté du 23 juin 1896 approuvant le budget additionnel de la commune de Papeete, pour l'exercice 1896.	163
209.	Arrêté du 23 juin 1896 autorisant le Trésorier-payeur f. f. de receveur municipal, à faire emploi dans ses écritures du montant des cotes irrécouvrables sur l'exercice 1894.	163
210.	Décision du 24 juin 1896 réduisant de 1,164 fr. à 600 fr. le supplément alloué à M. Garnier, capitaine de port, chargé de la cale de halage.	164
211.	Décision du 30 juin 1896 fixant l'ouverture de la session ordinaire des examens de maître au cabotage.	165
212.	Arrêté du 30 juin 1896 ouvrant au Directeur de l'Intérieur, au titre du budget du service colonial, exercice 1896, des crédits provisoires s'élevant à la somme de 100,250 fr.	166
<hr/>		
213 à 230.	Nominations, mutations, etc.	167

N° 191. — DÉPÊCHE ministérielle. — *Voyage régulier annuel entre Papeete et Nouméa.*

*Le Ministre de la Marine à Monsieur le Gouverneur des Etablissements français de l'Océanie.*

(Etat-major général — Bureau : Mouvements).

Paris, le 19 mars 1896.

MONSIEUR LE GOUVERNEUR, — J'ai l'honneur de vous faire parvenir, sous ce pli, une ampliation d'une circulaire du 16 mars courant, relative au voyage annuel entre Papeete et Nouméa de l'avis-